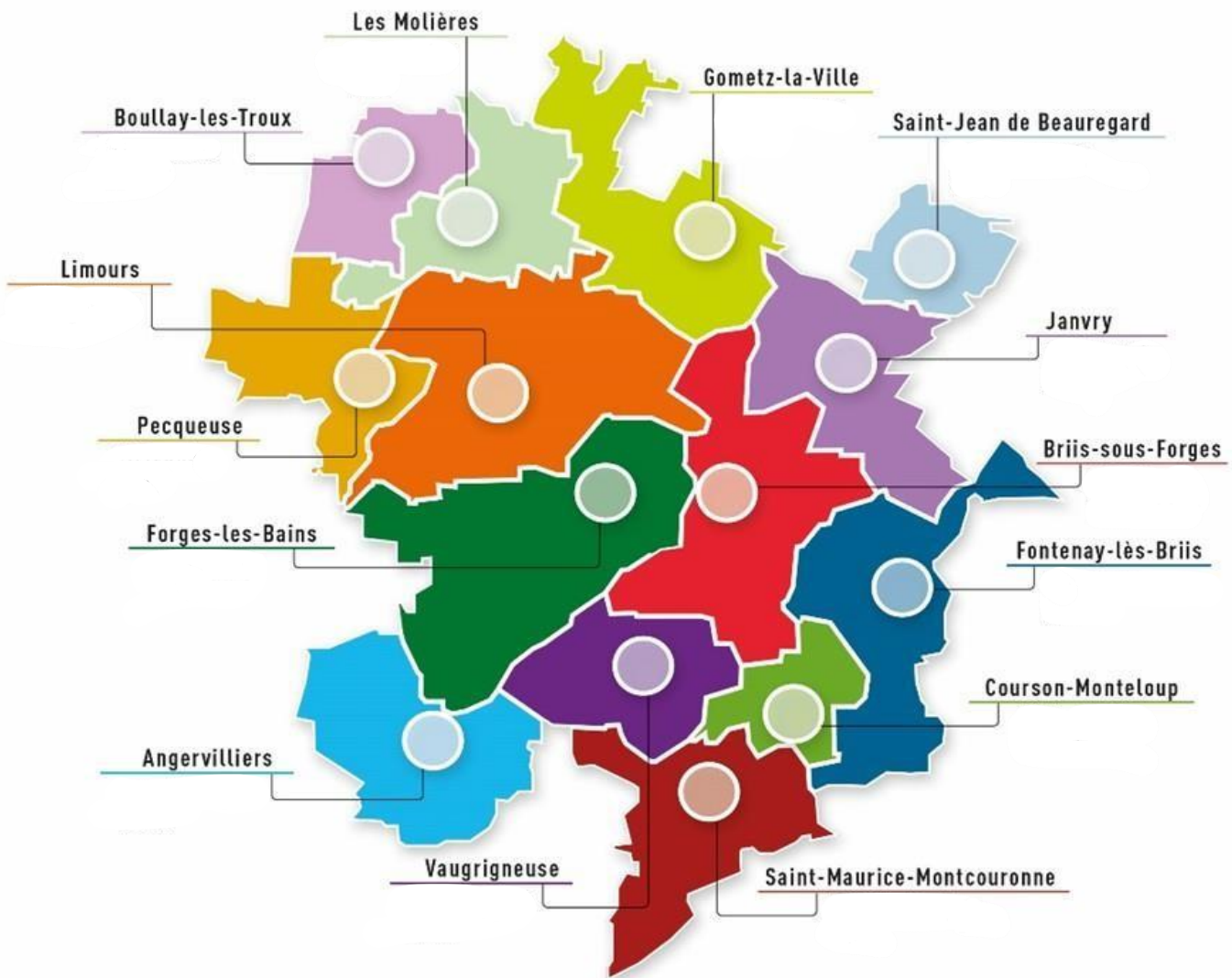




Dossier de demande de subvention aux projets des associations culturelles du Pays de Limours

NOM DE L'ASSOCIATION :



ANNÉE 2025

A retourner au plus tard le lundi 03 mars 2025

INFORMATIONS PRATIQUES

Vice-Présidente :

Edwige Huot-Marchand, Vice-présidente déléguée à la Culture, au Patrimoine et au Tourisme.

Vos interlocutrices :

Marie-Lou BEAUNAY, Agent du service Culture et Patrimoine

Téléphone : 01 64 90 79 00

Mail : ml.beaunay@cc-paysdelimours.fr

Modalités

Ce dossier propose, sur la base de critères d'éligibilité, de ventiler une partie du budget Culture et Patrimoine, sous la forme **d'aide versée dans le cadre d'appels à projets** (la subvention intercommunale n'ayant pas pour vocation le financement du fonctionnement des associations).

La **Commission Culture, Patrimoine et Tourisme** de la CCPL composée des élus des communes **validera les demandes reçues et traitées en amont par le service Culture, Patrimoine.**

L'ensemble du projet devra justifier un rayonnement culturel sur le territoire de la CCPL et devra se dérouler entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025.

Le logo devra impérativement figurer sur l'ensemble des documents de communication du projet et l'évènement devra figurer à minima sur l'agenda de la CCPL.

L'aide intercommunale est attribuée annuellement : aucune reconduction n'est tacite ou acquise d'une année sur l'autre.

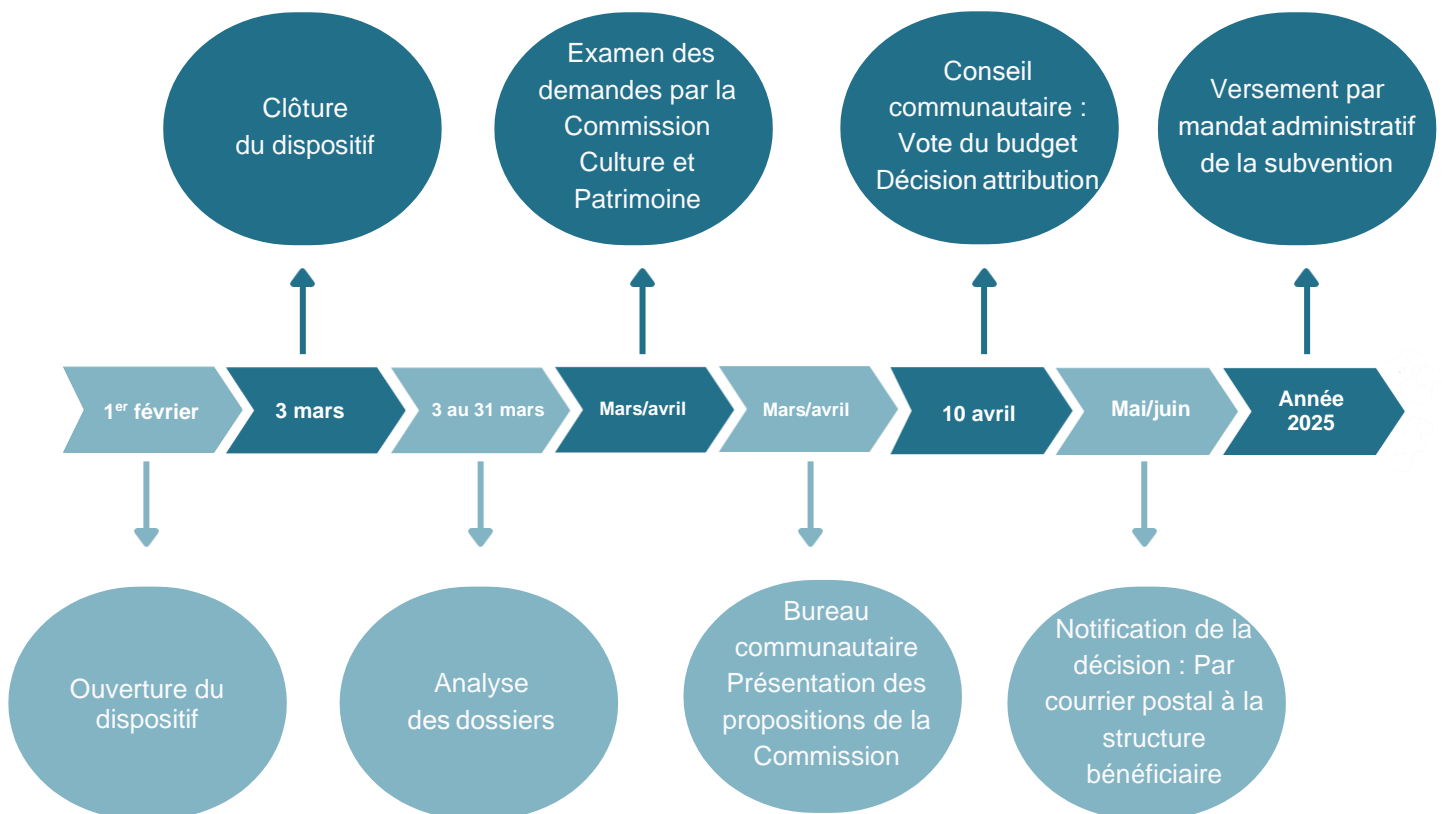
L'aide intercommunal sera versé qu'à réalisation du projet.

NE SONT PAS ELIGIBLES AU DISPOSITIF

- Les associations qui n'ont pas au minimum 2 ans d'ancienneté ou un bilan complet d'une année d'activité,
- Les événements ne relevant pas de l'action culturelle ou patrimoniale.
- Les projets se déroulant hors CCPL.
- Les projets se déroulant hors année en cours,
- Les projets qui touchent les associations sportives (la CCPL n'ayant pas la compétence sport actuellement),
- Les structures qui n'ont pas transmis de bilan définitif pour des projets financés par la Communauté de Communes du Pays de Limours en 2024 dans leur dossier 2025,
- Les projets déjà financés et reportés à l'année en cours.
- Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Procédure d'instruction et calendrier

Modalités d'étude de demande de la subvention :



Contenu du dossier

Fiche 1 et 1 bis : Présentation de l'association

Fiche 2 : Fonctionnement de l'association

Fiche 3 : Présentation du projet 2025

Fiche 4 : Utilisation de la subvention 2024

Fiche 5: Compte de résultat (saison 2024)

Fiche 6 : Budget prévisionnel (saison 2025)

Fiche 7 : Attestation sur l'honneur

Pièces à joindre à votre dossier

1. Dans ce dossier vous devez joindre :

- Récépissé de la création de l'association (déclaration Préfecture),
- Règlement d'attribution des subventions intercommunales aux associations culturelles du territoire signé,
- Le présent dossier dûment complété,
- Rapport d'activités et bilan financier (N-1) Fiche 5 + PV d'assemblée générale de - de 1 an,
- Le budget prévisionnel 2025 de la structure (le budget dédié à l'évènement subventionné pouvant être mis en avant dans une autre couleur de police) Fiche 6,
- Contrat d'Engagement Républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'état signé,
- Relevé d'identité bancaire (RIB) en vigueur.

**Présentation de
l'association**

Subvention intercommunale
obtenue en 2023 : _____

Subvention intercommunale
obtenue en 2024 :

Nom exact de l'association :

.....
.....

Raison sociale :

.....
.....
.....

Numéro de RNA (il se trouve dans le récépissé de Déclaration de l'association ex: n W123456789) :

→ - - - - -

Présentation succincte de la vocation de l'association :

.....
.....
.....
.....

Adresse du siège social :

.....
.....

Code postal : _____

Commune : _____

Adresse postale (si différente du siège social):

.....
.....

Code postal : _____

Commune : _____

Renseignements concernant le bureau

Président(e) :

Civilité : Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Téléphone port. : Email :

La personne en charge du dossier (si différent) :

Qualité :

Civilité : Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Téléphone port. : Email :

Secrétaire :

Civilité : Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Trésorier(e) :

Civilité : Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Joindre ici le RIB de l'association qui doit être une pièce obligatoire à transmettre à la CCPL pour le versement de la subvention

Fonctionnement de l'association

Typologie des adhérents :

	Nombre d'adhérents
Habitants du Pays de Limours (Précisez les principales communes d'origines)	
Hors intercommunalité (Précisez les principales communes d'origines)	
Total du nombre d'adhérents	
Nombre d'enfants (2-12 ans)	
Nombre de jeunes (12-17 ans)	
Nombre d'adultes (18-70 ans)	
Nombre de seniors (à partir de 70 ans)	
Nombre de nouveaux adhérents en 2024	

Moyens matériels :

Si vous disposez d'un local :

L'association est propriétaire : Oui Non

L'association est locataire : Oui Non

Montant du loyer : _____

Les locaux sont mis à disposition : Oui Non

Par qui ? _____

Moyens financiers de l'association :

Montant des aides demandées :

	Montant des aides demandées
Intercommunalité	
Conseil départemental	
Conseil régional	
Commune	
Total	

Autres types de ressources :

.....

**Présentation du
projet 2025**

Nouveau projet : Oui Non

Titre :

.....

Synopsis du projet 2025 :

.....

.....

.....

.....

Subvention demandée pour le projet (si oui préciser le montant) :

Intercommunalité : €

Conseil départemental : €

Conseil régional : €

Commune : €

Autres organismes : Organismes : Montants :€

Publics visé(s) :

.....

.....

Origine géographique des publics visés :

.....

.....

Tarifs de l'évènement :

.....

Date prévisionnelle de l'évènement :

**Utilisation de la
subvention 2024**

Projet visé et utilisation :

.....
.....
.....
.....

Nombre approximatif de personnes touchées :

.....
.....

Origine géographique des personnes touchées :

.....
.....

Quels ont été les supports de communication utilisés en amont de cet évènement ?

.....
.....

Durée :.....Budget :.....

Lieu de réalisation :

.....
.....

Retour d'expériences (photos, article de presse à joindre en annexe...)

**COMPTE DE RESULTAT 2024
DE L'ASSOCIATION**

Merci de joindre votre compte de résultat de l'année 2024

Nous vous demandons de bien reporter votre excédent ou votre perte ci-après :

Excédent : € OU perte du projet : €

Fonds de réserve de l'association : €

Merci d'indiquer l'utilisation de ce fond de réserve :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature du/de la trésorier(e) :

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Dépenses	Montant en Euros	Recettes	Montant en Euros
LOCAUX		RESSOURCES PROPRES	
Loyer		Adhésions et cotisations	
Fluides (eau, électricité, gaz, chauffage,...)		Fêtes et spectacles	
Petit entretien		Autres recettes, précisez	
Assurance des locaux		Excédent de l'exercice année N-1	
Maintenance matérielle			
PERSONNEL		SUBVENTIONS PUBLIQUES	
Salaire net		Communale	
Charges sociales		Intercommunale	
Divers		Départementale	
Frais de déplacement		Régionale	
Formations		Etat	
FONCTIONNEMENT		Fonds d'action social	
Assurance		DDJS	
Adhésion (fédération)		CAF	
Fournitures de bureau		Autres, précisez	
Frais postaux		AUTRES RESSOURCES	
Frais de communication		Dons et mécénat	
Achat d'équipements		Emprunt	
Engagements (compétition)		Produits exceptionnels	
Autres, précisez		Contribution volontaire	
FRAIS D'ANIMATION			
Manifestations diverses			
Séjours et voyages			
Stages			
Autres, à préciser			
AUTRES DEPENSES			
Frais financiers			
SACEM			
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

Signature du/de la trésorier(e) :

Attestation sur l'honneur

Je, soussigné(e) représentant(e) légal(e) de la structure, certifie :

exactes et sincères les informations du présent dossier (formulaire et pièces jointes) et m'engage à utiliser l'aide financière susceptible d'être allouée par la Communauté de Communes du Pays de Limours conformément à sa destination prévisionnelle, et à mettre à disposition, sur demande de la CCPL, toutes pièces justificatives d'utilisation de cette aide.

que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au dossier pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et qu'un exemplaire signé sera adressé à la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Fait, à : le :...../...../.....

Signature du/de la président(e) :